SGPV-FSPC
Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Pressemitteilung

((ca. 2‘560 Zeichen))

Colza : nouveaux producteurs recherchés !

Les critiques fortes et persistantes contre l’huile de palme occasionnent des changements dans la filière agro-alimentaire suisse : l’huile de palme sera remplacée par d’autres huiles végétales, comme par exemple l’huile de colza, dans un nombre croissant de produits. La production suisse sera également mise en avant, car la régionalité et l’origine de l’huile deviennent de plus en plus importantes pour les consommateurs.

Des changements importants ont lieu dans le marché des huiles végétales : l’industrie agro-alimentaire se montre sensible aux nombreuses critiques formulées à l’encontre de l’huile de palme, en la remplaçant progressivement par d’autres huiles végétales comme l’huile de colza, lorsque cela est techniquement possible.

Cette évolution positive du marché, renforcée par l’importance donnée à la provenance, fournit un potentiel énorme pour les producteurs suisses, pour répondre à la demande du marché. Ainsi, de 91'000 tonnes sous contrat pour la récolte 2019, les huileries auront besoin de 106'000 tonnes de colza en 2020 !

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) soutient naturellement les huileries pour fournir des matières premières dans de nouveaux marchés. Les producteurs ont un rôle central, car la surface de colza actuelle ne suffit pas à couvrir la demande croissante. Les producteurs ont jusqu’au 16 juin 2019 pour inscrire les quantités qu’ils souhaitent produire pour la récolte 2020. Dans la situation actuelle du marché, les nouveaux producteurs de colza intéressés par cette culture peuvent s’inscrire et sont les bienvenus.

Capacité de transformation malheureusement pas illimitée

L’augmentation de la demande pour le colza suisse a malheureusement un revers de la médaille. Les huileries, malgré la mise en place du travail en équipe, arrivent aux limites de leur capacité. Afin de couvrir du mieux possible la demande du marché pour l’huile de colza, la quantité de tournesol à attribuer sera réduite. L’huile de tournesol de production suisse est moins demandée que l’huile de colza, car elle ne se substitue pas de la même manière à l’huile de palme.

Les producteurs de tournesol sont par conséquent priés de diminuer les surfaces afin d’éviter les réductions dans les quantités attribuées. Nous pourrons ainsi d’une part obtenir la surface de colza nécessaire et, d’autre part, éviter d’avoir trop de tournesol sur le marché. Ces quantités excédentaires de tournesol ne pourraient ni être transformées, ni bénéficier d’une garantie de prise en charge.

FSPC, Rahel Emmenegger
Berne, le 3 juin 2019